

CDH de l'ONU : véritable déconvenue pour le gouvernement burundais

RFI, 13/10/2023 - L'ONU renouvelle le mandat de son rapporteur spécial au Burundi au grand dam de Gitega. Trois ans après l'accession au pouvoir de Evariste Ndayishimiye, le Burundi est sorti de son isolement volontaire et espérait cette fois que le Conseil des droits de l'homme n'allait pas renouveler pour une année le mandat du rapporteur spécial pour les droits de l'homme, qu'il conteste depuis la crise de 2015. C'est tout le contraire qui s'est passé ce jeudi 12 novembre, au grand dam de Gitega.

C'est une véritable déconvenue pour le gouvernement burundais qui espérait un tout autre résultat après sa brillante élection au Conseil des droits de l'homme pour la période 2024-2026, il y a trois jours à l'Assemblée générale à New York. Le ministre des Affaires étrangères s'était alors réjoui, sur le réseau X, d'une élection qui traduit la confiance de plus en plus grandissante des États membres de l'ONU. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'est prononcé en faveur de la prolongation d'un an de la surveillance de la situation au Burundi, malgré l'opposition de pays africains et de la Chine. Le renouvellement pour une année du mandat du rapporteur spécial des droits de l'homme ce jeudi 12 novembre a fait effet d'une douche froide pour Gitega. Vingt pays sur les 47 membres du Conseil des droits de l'homme ont voté pour la résolution qui était présentée par l'Union européenne, 17 se sont abstenus et seule la Chine a voté « non » comme le demandait la diplomatie burundaise. Le Burundi déplore une « politisation » de ce mécanisme onusien. Le rapporteur a souligné en particulier le « rétrécissement de l'espace démocratique », la persistance de l'impunité face aux violations qui se poursuivent, a souligné la représentante de l'Espagne, au nom de l'UE, lors de la présentation de la résolution. Elle a déploré que le Burundi refuse de coopérer avec l'expert de l'ONU et refuse de rouvrir le Bureau des droits de l'homme des Nations unies dans le pays, que les autorités avaient fermé début 2019. « Nous remercions les sept pays africains dont l'Afrique du Sud et le Mali qui se sont abstenus. Leur choix a permis le renouvellement du mandat du rapporteur spécial pour le Burundi et même l'augmentation du budget qui lui est alloué », s'est félicité le président d'ACAT-Burundi, Armel Niyongere. « La persistance de graves violations des droits de l'homme dans le pays ». La diplomatie burundaise, elle, ne décolore pas. La ministre de la Justice, Domine Banyankimbona a contesté ce qu'elle a appelé une « politisation » de ce mécanisme onusien.